



BOWLING CLUB LES CANONNIERS

La ligue B.C. LES CANONNIERS 67 a lieu les jeudis soir à 19h30 au bowling de Dorlisheim. **Elle est réservée aux seuls membres du club.**

Elle débute le 3 septembre 2026 et se termine le 17 juin 2027, en individuel, 4 lignes scratch, avec un classement par moyenne.

✧ Les compétitions sont homologuées par la FFBSQ et se réfèrent au règlement sportif en vigueur.

La tenue correcte est obligatoire : Maillot ou chemise Club et pantalon sans rivets (noir ou bleu marine souhaité). En saison chaude un bermuda est toléré. Pour les femmes jupes ou pantalon. Pas de jeans bleus

✧ Tous les licenciés devront être en règle avec leur cotisation.

✧ Les joueurs et joueuses devront être présents dix minutes avant le début de la compétition soit 19h20 afin d'effectuer le placement sur les pistes..

✧ **Rappel du règlement :** Durant la ligue la consommation de boissons alcoolisées ainsi que la cigarette (E cigarette) est interdite.

Classement individuel :

Deux catégories sont mises en place pour les hommes. Les deux catégories étant séparé par une moyenne définie pour la saison entière qui est cette année à 161. Une catégorie jaune avec les joueurs dont la moyenne est supérieure à 161 et une catégorie bleue dont la moyenne est inférieure à 161.

Pour les dames une seule catégorie.

Le classement sera établi UNIQUEMENT sur la moyenne.

Pour le classement final, les 15 meilleures journées seront retenues. Il faudra donc un minimum de 15 participations pour être classé.

Récompenses : les 5 premiers de chaque classement seront récompensés :

Classement dames

Classement homme catégorie jaune

Classement homme catégorie bleu

Il n'y a pas de changement de catégorie en cours de saison

Le comité se réserve le droit d'accepter, ou non, la participation à la ligue d'un nouveau joueur.

Le comité se réserve le droit de récompenser d'autres critères à définir.

Les feuilles de scores seront remises à l'un des responsables de compétition. Tout litige concernant les résultats ou autre incident sera traité le jour même, en présence des responsables concernés. Pour tout point non défini dans le présent règlement, il sera appliqué le règlement général sportif de la FFBSQ. En cas de litige, le comité statuera en présence des parties impliquées.

La secrétaire
Sabine APPIANI

Le Président
Christian APPIANI